

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA MICROFRANCOPHONIE

Secrétariat général de l'OMF, le 26 mai 2024 – L'Organisation de la MicroFrancophonie (OMF), réunie en Assemblée générale le 18 mai dernier, a réitéré son appui et son désir de voir les comités et projets établis en 2023 être réalisés d'ici la fin du mandat du Secrétaire général.

Dominic Desaintes, à titre de Secrétaire général de l'OMF, a toutefois tenu à souligner l'absence de projets accomplis jusqu'ici : « Chers membres, nous devons reconnaître que nos ambitions, aussi louables soient-elles, n'ont pas encore porté leurs fruits. Il est impératif de redoubler d'efforts pour concrétiser nos initiatives et honorer nos engagements envers la MicroFrancophonie. »

En effet, plusieurs projets et travaux de comités établis lors de l'Assemblée générale de 2023 n'ont pas suffisamment progressé aux yeux du Secrétaire général. Ce dernier a aussi profité de son mot d'introduction pour souligner la quantité de travail qu'il a accompli en l'absence de l'implication soutenue de l'ensemble des Secrétaires adjoints. Plusieurs projets sont, malgré tout, en cours de réalisation ou ont été réalisés. La tenue du 4e sommet de l'OMF cet été sera l'occasion de dévoiler les fruits de certains de ces projets.

L'Assemblée générale a reconduit l'ensemble des projets et est venue préciser l'étendue de certaines des propositions débattues lors de l'Assemblée précédente en balisant certains projets et l'implication souhaitée de l'OMF dans leur réalisation.

L'Assemblée générale aura aussi été l'occasion de discuter du 4e sommet de l'OMF ainsi que de l'implication future de l'OMF dans l'organisation des sommets. L'ensemble des personnes déléguées présentes ont reconnu le rôle limité que l'OMF doit jouer dans la mise en candidature et dans l'organisation des sommets. Selon les personnes présentes, les instances de l'OMF ne doivent être mises à contribution que dans les limites de l'association de droit français et dans la gestion financière du futur compte bancaire de l'organisation.

L'Assemblée s'est conclue en informant les membres du début de la période d'élection pour les postes au Conseil de l'OMF.